

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE :

État des lieux

- **Surface totale** : 118 ha (dont 116 ha pour le raisin de cuve).
- **Exploitations** : 38 exploitations recensées, dont 19 spécialisées.
- **Dynamique géographique** : La Seine-et-Marne (77), qui représentait 96 % des surfaces en 2019, n'en représente plus que 46 % en 2024 face à la progression des autres départements (Yvelines, Essonne, Val-d'Oise).
- **Production** : 2 974 quintaux en 2024 (rendements variables selon les secteurs, de 12,2 à 50,3 quintaux/ha).

Labels et Encépagement

- **Répartition des labels** : VSIG (Vin Sans Indication Géographique) 54 %, IGP Île-de-France 21 %, AOC Champagne 6 %.
- **Couleur des vins** : Majorité de Blancs (51 %), suivis du Rouge (20 %) et du Rosé (1 %).
- **Cépages dominants** : Chardonnay B (55 ha), Pinot Noir N (34 ha), Meunier N (18 ha) et Chenin B (14 ha).

L'essor du Bio

- **Surfaces** : 147 ha sont en Bio ou en conversion (soit 7 % de la surface régionale).
- **Acteurs** : 39 exploitations engagées en agriculture biologique.



S'INSTALLER COMME VITICULTEUR

Conditions Pédoclimatiques

• **Le climat** : En transition. Le réchauffement favorise la maturité des cépages précoces, mais les risques de gel printanier, grêle et stress hydrique restent majeurs.

• **Le sol** : Majorité limono-argileuse. Le drainage est essentiel pour éviter l'hydromorphie.

Bases de l'Implantation

• **Densité** : Entre 4 000 (mécanisation simplifiée) et 6 000 pieds/ha (qualité supérieure).

• **Systèmes de conduite** : Guyot simple ou Cordon de Royat sur palissage robuste.

• **Cépages recommandés** : * *Classiques* :

Chardonnay, Pinot Noir, Pinot Gris, Meunier.

• *Résistants (idéal Bio)* : Floréal, Artaban, Vidoc, Voltis.

Calendrier et Sanitaire

• **Cycle annuel** : Taille en hiver, travaux de vert (ébourgeonnage, relevage) au printemps/été, vendanges en automne.

• **Points de vigilance** : Pression forte de la Flavescence dorée (cicadelle FD), maladies du bois (Esca) et maladies cryptogamiques classiques (mildiou, oïdium).

Investissements et Coûts de Production

• **Installation** : Compter 30 000 à 35 000 € / ha en Île-de-France (incluant palissage et protections).

• **Matériel (Neuf)** : Un équipement complet (tracteur, pulvérisateur, outils de sol) représente environ 150 000 €. Des alternatives existent via les CUMA ou le matériel d'occasion (quad).

• **Coût de revient** : Estimé à environ 5,99 € / bouteille (sur une base de 55 hL/ha). Une marge de sécurité de +1,10 € est recommandée pour pallier les aléas climatiques.

Les Étapes Administratives Cruciales

Les Étapes Administratives Cruciales

1. Avant : Création d'entreprise (INPI), immatriculation au Casier Viticole (Douanes), et demande d'Autorisation de Plantation Nouvelle (APN) sur Vitiplantation (**entre le 15 mars et le 15 mai**).

2. Pendant : Déclaration de plantation dans les 30 jours suivant les travaux.

3. Annuellement : Déclarations de récolte, de stocks et de pratiques œnologiques.

Facteurs Clés de Succès (Check-list)

• **Anticipation financière** : Prévoir une trésorerie solide pour les 3 premières années (pas de récolte immédiate).

• **Étude de sol** : Réaliser obligatoirement un profil pédologique et une analyse chimique avant plantation pour éviter les zones gélives ou hydromorphes.

• **Gestion du risque climatique** : Anticiper dès le départ les systèmes de protection contre le gel (tours à vent, bougies).

• **Réseautage** : Construire son identité de marque et son réseau de distribution avant même les premières vendanges.

Contacts utiles en IDF

• **ODG SYVIF** : Pour l'IGP Île-de-France.

• **AVVI** : Association des Viticulteurs et Vinificateurs d'IDF.

• **Chambre d'Agriculture** : Accompagnement technique et économique.

Le positionnement "Premium régional" est privilégié en raison des coûts de production élevés et de la proximité du marché parisien.

• **Gammes de prix cohérentes** : Entre 7 € 15 € la bouteille.

• **Débouchés** : Restauration parisienne, cavistes spécialisés, vente directe et œnotourisme.

• **Main-d'œuvre** : Un projet de 2 à 5 ha nécessite environ 0,8 à 1,2 ETP. Le tem